

Proposition présentée par les députés :

MM. Eric Leyvraz, Bernhard Riedweg, Antoine Bertschy, Eric Bertinat, Stéphane Florey, Patrick Lussi, Christo Ivanov

Date de dépôt : 20 novembre 2012

Proposition de résolution **Genève : zone de sécurité prioritaire !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que Genève connaît le taux de criminalité le plus élevé de Suisse ;
- que la France a fait du Genevois haut-savoyard une zone de sécurité prioritaire (ZSP) vu la situation exceptionnelle de cette région ;
- que la porosité des frontières et l'absence de gardes-frontière aux douanes facilite le développement de cette criminalité ;
- que des entreprises commencent à quitter le territoire à cause de la criminalité ;
- que la population est exaspérée par ce taux de criminalité anormalement élevé ;
- que la criminalité diminue l'attractivité de notre canton, notamment sur le plan touristique ;
- que cette situation met en danger le devenir de la Genève internationale ;
- que le grand banditisme fait usage d'armes de guerre lors de braquages ;

invite le Conseil d'Etat

- à intervenir auprès du Conseil fédéral pour que Genève soit considérée comme une zone prioritaire dans sa conception de la sécurité intérieure ;

- à demander au Conseil fédéral la mise à disposition de gardes-frontière supplémentaires et de la police militaire pour permettre, en coordination avec la France, d'assurer la sécurité des citoyens.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les données publiées par l'office fédéral de la statistique (OFS) dans sa statistique policière de la criminalité 2011 sont alarmantes en ce qui concerne le canton de Genève. Entre 2010 et 2011, la criminalité a augmenté de 22% pour la seule ville de Genève et de 13% pour le reste du canton de Genève. La perception de la criminalité par la population, loin d'être une hallucination collective, est corroborée par les statistiques cantonales et fédérales.

On le sait, depuis l'introduction de la libre circulation et des accords de Schengen et Dublin, les criminels étrangers n'ayant aucun rattachement avec la Suisse se ruent sur les cantons frontières tels que Genève et ses 103 kilomètres de frontière partagés avec la France. Autrefois, la présence de nos gardes-frontière n'offrait certes pas une sécurité absolue, mais dissuadait fortement les bandes criminelles de venir commettre leurs méfaits à Genève.

La population genevoise, qui subit le taux de criminalité le plus élevé de Suisse, n'en peut plus. Ainsi, pour 1 000 habitants, 217 infractions pénales sont recensées en ville de Genève, alors que, par exemple, la ville de Bâle en recense 119. Des communes frontalières, comme Thônex subissent très régulièrement des braquages effectués par des commandos organisés et structurés qui emploient des armes de guerre. La frontière n'étant pas bien loin, les braqueurs peuvent même se permettre de regagner la France à pied.

Les entreprises doivent se montrer vigilantes et investir dans la sécurité au détriment de leur compétitivité pour se protéger des attaques à main armée d'individus qui ne reculent devant rien. Les criminels, sachant les entreprises équipées de systèmes de sécurité, s'attaquent désormais à des commerces relativement modestes comme les stations-service ou les kiosques à journaux.

La hausse de la criminalité à Genève nuit non seulement à la qualité de vie des Genevois, mais porte grandement atteinte à l'image de la Genève internationale et touristique. Il faut garder à l'esprit que le secteur touristique procure 20 000 emplois et engendre des retombées économiques de l'ordre du milliard de francs.

Aujourd'hui, force est de constater que ni la police genevoise ni les gardes-frontière ne sont en mesure d'assurer la sécurité à laquelle les Genevois ont droit. Le canton de Genève n'est pas en mesure de faire face à la vague déferlante de l'insécurité résultant de l'ouverture de frontières. Les autorités cantonales et fédérales peinent à prendre conscience de la gravité de

la situation. La France, pourtant dans une position budgétaire délicate, a reconnu la situation difficile dans laquelle se trouve une partie de sa zone frontalière avec la Suisse en inscrivant des communes du Genevois haut-savoyard dans une des 49 nouvelles zones de sécurité prioritaires (ZSP). La députée de la 4^e circonscription de la Haute-Savoie avait plaidé pour que le bassin genevois soit ajouté aux ZSP existantes : « *La spécificité transfrontalière de notre territoire en fait un carrefour privilégié pour la petite et moyenne délinquance mais aussi pour le grand banditisme qui se développe à l'échelon local, national et international* »¹. La classification d'Annemasse et d'autres localités voisines en ZSP par le Ministère de l'intérieur français a été le résultat d'une démarche d'élus de divers bords politiques.

La présente proposition de résolution demande que Genève soit reconnue par la Confédération comme une zone prioritaire dans son concept de la sécurité intérieure. La notion de sécurité intérieure comprend, outre la sécurité du pays, la protection de la population, qui, actuellement, n'est plus garantie.

Pour ces raisons, il est demandé au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Conseil fédéral et de solliciter la mise à disposition de gardes-frontière supplémentaires ainsi que le concours de la police militaire, puisque celle-ci, de et par sa formation et son équipement logistique, peut être immédiatement engagée aux côtés de la police genevoise. Ainsi, ces nouveaux éléments déployés apporteront leur soutien aux autorités civiles du canton de Genève qui font face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure (art. 58, al. 2 Cst.).

Au vu des explications qui précèdent, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, d'accepter la présente résolution.

¹ Le Dauphiné Libéré, 8 octobre 2012